

UN ORDINATEUR ÇA SE CHOISIT.

LES LOGICIELS IMPOSÉS ET INUTILES, MALHEUREUSEMENT, ÇA SE PAYE !

Lorsque vous achetez un ordinateur, vous êtes obligé de payer pour les logiciels qui y sont installés, même si vous n'en voulez pas, alors que le coût des logiciels représente jusqu'à 25% du prix global. Mais vous ne pouvez pas le savoir : aucune information à ce propos ne vous est généralement communiquée avant l'achat, pas plus que des informations sur les licences de ces programmes. Bien que cette situation soit illégale, les pouvoirs publics ne sont pas prêts à défendre les consommateurs face à ces abus.

Pour vous faire aider au remboursement : http://non.aux.racketiciels.info

Pour une meilleure compréhension des enjeux : http://www.april.org/vente-liee

April
promouvoir et défendre le logiciel libre

Racketiciels

April

Une initiative de l'April. www.april.org. "Vente liée" Novembre 2011, graphisme : Antoine Bardelli. Diffusé sous triple licence : Licence Art Libre 1.3 ou ultérieure / Creative Commons Paternité, Partage à l'identique 2.0 ou ultérieure / GFDL 1.3 ou ultérieure. Réalisé avec des logiciels libres.